

COMMUNE DE VENSAT

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi huit juillet, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Brigitte BILLEBAUD, Maire.

Date de convocation: 5 juillet 2021

PRÉSENTS: Mmes CHALUT Carole, CHARTIER Ornella, CODINO Allison, GAGNY Mathilde, GOIZET-BILLY Estelle, PEREIRA-LAROCHE Perrine, SEGARD Justine, MM GUILLIN-DESANGES Alexandre, LAURENT Patrick, PRADIER Philippe, PROUT Yoann.

PROCURATIONS: Mme FALIGUERHO Daphné à Mme BILLEBAUD Brigitte
Mme MARTINEZ Maud à Mme GAGNY Mathilde

EXCUSÉ: M. DOIGNIES Stéphane

Secrétaire de séance: Mme GAGNY Mathilde

ORDRE DU JOUR:

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 10 juin 2021.
 2. Réflexions autour de la possibilité d'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la communauté de commune Plaine Limagne et la commune de Vensat.
 3. Débat d'orientations environnementales
 4. Questionnaire préparatoire au projet de territoire
 5. Questions diverses
-

1. Approbation du compte rendu de la séance du 10 juin 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Réflexions et délibération pour l'adhésion ou non au pacte de gouvernance avec la communauté de communes

Exposé :

Madame le Maire expose la loi engagement et proximité du 19 octobre 2019 qui fait suite au débat national entre les maires et le président de la république a introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI à fiscalité propre.

Le but étant d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal avec pour finalité un renforcement des liens et les échanges d'informations, de coopération et de mutualisation.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu l'article L. 5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet du pacte de gouvernance intercommunal proposé par la Communauté de Communes Plaine Limagne

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique:

- de donner un avis défavorable au projet du pacte de gouvernance intercommunal proposé.

Pour: 10

Contre: 0

Abstention: 4

La délibération est adoptée.

3. Débat d'orientations environnementales

M. GUILLIN-DESANGES Alexandre présente des pistes de réflexion pour une démarche écologique au niveau de notre commune.

L'objectif étant, par des actions simples, d'améliorer le cadre et le confort de vie des Vensatois et de créer une dynamique au sein de la commune.

Ces pistes peuvent faire l'objet d'une réflexion durant l'été pour pouvoir prendre des décisions effectives à la rentrée de septembre.

4. Questionnaire préparatoire au projet de territoire

Dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique, Madame le Maire propose d'examiner le questionnaire en vue de la préparation du projet de territoire évoqué lors de la conférence des maires le 16 juin dernier.

Methodologie:

- intégrer et identifier les différents projets communs à l'EPCI et aux communes
- tracer les orientations politiques de l'ensemble du territoire
- planifier les financements possibles.

Ce contrat deviendra la porte d'entrée unique pour tous les financements de l'Etat (DETR, DSIL) et à terme ceux d'autres partenaires (Région, Départements, CAF).

5. Infos et questions diverses

➤ Informations diverses

○ **Contentieux:**

■ Bar

L'affaire a été plaidée le 8 juillet et mise en délibéré au 31 août 2021. L'avocat de la partie adverse n'était pas présent à l'audience.

■ Affaire La Garenne - Au dessus des Connors

Une visite de la gendarmerie à la demande du procureur a eu lieu ce jeudi 8 juillet. Les intéressés souhaitent déposer un permis de construire pour créer un poulailler. Les socles installés dans le sol serviraient à installer des panneaux photovoltaïques. Aucune demande dans ce sens n'a été reçue à ce jour à la mairie.

○ **Eau Communale:**

Suite à une fuite dans le bas de la rue St Julien, l'eau a dû être coupée. Les utilisateurs ont été prévenus. Madame le Maire a pris l'attache du conseil juridique. Les différentes possibilités pour mettre un terme à l'utilisation gratuite de ce réseau d'eau non potable sont à l'étude:

- soit procéder à une fermeture définitive
- soit proposer aux usagers de se constituer en association pour gérer l'eau. La commune garderait la main sur le captage. Cette dernière utilisant cette eau pour l'arrosage communal serait également membre de l'association. Les cotisations, à définir, permettraient de subvenir à l'entretien du réseau.

L'ensemble des utilisateurs se réunira d'ici la fin juillet pour avancer sur la finalisation de ce dossier.

○ **Jurés d'assises:**

Une réunion a été organisée en mairie de Vensat le 23 juin dernier avec les maires de Chaptuzat, St Agoulin et St Genes du Retz pour désigner les 3 jurés d'assises pour 2022 par tirage au sort.

○ **DGFIP:**

Nous avons été informés que Mme Lindron, notre interlocutrice à la DGFIP quittait ses fonctions de décideur local, elle sera remplacée par M. Gérard Bourson qui aura un bureau au siège de la communauté de commune à Aigueperse.

➤ Commissions

○ **Urbanisme / Voirie/Sécurité routière: M. LAURENT Patrick**

■ PLUi

RDV 28 juillet avec le cabinet chargé des zones urbaines pour refaire un point final.

■ Sécurité routière

Le département devrait financer la mise en place de panneaux d'avertissement de contrôle de vitesse entre la carrière et l'entrée du bourg. Des contrôles seront faits de manière aléatoire. Une réunion avec les représentants de l'Etat est prévue lundi 12 juillet à la mairie pour en étudier la faisabilité.

■ Voirie

Présence de plaques qui font vibrer les maisons attenantes à la route, lors du passage des poids lourds. Intervention prévue de Sioule et Morge à programmer pour mettre des amortisseurs autour des plaques.

○ **Enfance et jeunesse / Ecole / SIRP**

Réunion du SIRP: réorganisation de la garderie, sous réserve de la validation par la région (concernant le trajet du bus)

L'idée était de générer des économies pour les familles par:

- une mutualisation des services: la garderie sera uniquement sur Vensat.
- une mise en place de forfaits tarifaires adaptés aux besoins des familles.
- une mise en place de la tarification solidaire pour la cantine.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h20.